



**HAL**  
open science

## Oppidum de Corent (63) : bilan provisoire des recherches consacrées à l'habitat (2005-2008)

Matthieu Poux, Matthieu Demierre, Audrey Pranyies, Pierre-Yves Milcent, Guillaume Saint-Sever, Romain Guichon, Lucas Guillaud, Romain Laurensen, Jules Ramona, Elena Vaudable

### ► To cite this version:

Matthieu Poux, Matthieu Demierre, Audrey Pranyies, Pierre-Yves Milcent, Guillaume Saint-Sever, et al.. Oppidum de Corent (63) : bilan provisoire des recherches consacrées à l'habitat (2005-2008). Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2009, 27, pp.49-55. hal-02515014

HAL Id: hal-02515014

<https://hal.science/hal-02515014v1>

Submitted on 29 Mar 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## OPPIDUM DE CORENT (63) : BILAN PROVISOIRE DES RECHERCHES CONSACRÉES À L'HABITAT (2005-2008)

Matthieu POUX, Matthieu DEMIERRE, Audrey PRANYIES

Avec la collaboration de Pierre-Yves MILCENT, Guillaume SAINT-SEVER,  
Romain GUICHON, Lucas GUILLAUD, Romain LAURENSSON,  
Jules RAMONA, Elena VAUDABLE

### Campagne triennale 2005-2007

Cet article dresse le bilan d'une campagne de fouille triennale consacrée à l'exploration des quartiers situés au nord du sanctuaire monumental fouillé entre 2001 et 2005 (POUX 2007a, POUX ET FOUCRAS 2008). Depuis les premiers sondages réalisés au début des années 1990, il est admis qu'il marque le centre d'une agglomération importante de type *oppidum*, dont l'ampleur et la nature restaient à déterminer. Les fouilles menées entre 2005 et 2007 ont concerné une surface de plus de 6000 m<sup>2</sup> qui s'ajoute à l'emprise du sanctuaire, dégagée en presque totalité : soit, au total, une fenêtre d'exploration de près d'un hectare, qui semble bien constituer l'échelle minimale pour appréhender le plan et l'organisation d'un centre-ville d'époque tardo-laténienne.

Les premiers sondages ouverts au nord du sanctuaire ont rapidement confirmé l'existence d'une occupation dense et très structurée : plans d'habitat délimités par des systèmes d'enclos, alternant avec des espaces de circulation qui témoignent d'une organisation très stricte de l'espace, alignée et orientée de manière cohérente sur les lignes directrices du sanctuaire. Ces clôtures de délimitation sont signalées par des tranchées de palissade dessinant, avec les façades des bâtiments, des alignements reconnus sur plus de 80 m de distance. Ce parcellaire primitif observe une orientation approximative nord-sud, avec un décalage de moins de 14° par rapport au nord magnétique. Il délimite des « îlots » à peu près rectangulaires d'environ trente par vingt mètres de côté, séparés par des ruelles de 4 à 6 m de large. La fondation du sanctuaire a certainement joué un rôle majeur dans l'implantation de ce parcellaire, dont il occupe très précisément l'espace de deux îlots et dont la façade est alignée avec celle des parcelles d'habitat situées plus au nord.

Reconnus sur plus d'un hectare, ces vestiges sont constitutifs d'un quartier central de l'oppidum organisé en plusieurs pôles d'activité (politico-religieuses, domestiques, artisanales et commerciales) et occupé de manière continue entre le troisième quart du 2<sup>e</sup> et le milieu du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère.

À l'est du sanctuaire s'étend un vaste espace vierge de tout vestige, laissé libre de constructions jusqu'à l'abandon du site. Il est délimité à l'ouest par la façade et la porte monumentale du sanctuaire et au nord, par une série de bâtiments sur poteaux bien alignés. Ses limites méridionale et orientale n'ont pas encore été reconnues et permettent d'estimer son étendue à plusieurs centaines de mètres carré. Sa surface a fait l'objet d'un terrassement de main d'homme qui a entraîné la disparition totale de l'humus et des couches d'occupation antérieures : le substrat rocheux ainsi mis à nu conférerait au sol de marche l'aspect d'un dallage rudimentaire. La comparaison avec les fouilles menées à l'emplacement du forum édifié sur l'*oppidum* d'Alésia permet d'interpréter cet espace comme un axe de voirie ou une place publique (BÉNARD 1997). Son élargissement, au début du I<sup>er</sup> siècle, induit un changement d'orientation de sa limite septentrionale (36° par rapport au nord magnétique) répercuté par tous les bâtiments qui la bordent au nord, reconstruits à cette occasion. La disposition du sanctuaire, de l'esplanade et de l'enfilade de bâtiments procède d'une véritable scénographie de l'espace public, entièrement focalisée sur la tour-porche qui donnait accès aux sacrifices et aux banquets accomplis dans l'enceinte sacrée. Des dispositifs similaires ont été mis en évidence devant les sanctuaires de Ribemont-sur-Ancre (Somme) ou d'Acy-Romance (Ardennes), la grande place d'Alésia étant elle-même connectée à un sanctuaire qui en occupe l'extrémité occidentale.

Cet espace voué aux cérémonies publiques se définit surtout par contraste avec les autres parcelles, dédiées dès l'origine à l'habitat ou aux activités économiques. Au nord des bâtiments

qui bordent la grande place s'étend un vaste ensemble architectural (complexe C), qui occupe en longueur l'espace de deux parcelles accolées (60 par 30 m). Il se compose, dès l'origine, de quatre corps de bâtiments disposés à angle droit autour d'une cour ou place centrale de forme carrée, de 15 à 20 m de côté. Comme pour la grande place située plus au sud, son implantation a été précédée d'un terrassement opéré sur plus de 1000 m<sup>2</sup>. Plus soignée, sa surface est revêtue d'une chaussée formée d'une épaisse couche de cailloutis damés, jonchée de faune, de céramiques et de mobiliers divers.

Les bâtiments qui l'entourent présentent l'aspect de grandes halles longilignes à deux ou trois nefs, subdivisées par des rangées de puissants poteaux. Leur espace interne abritait plusieurs espaces de travail et de vie distincts, comme en témoignent la répartition du mobilier et la présence de cloisons en terre crue signalées par des sablières basses et des fragments de clayonnage brûlé, dont certains étaient enduits de peinture rouge. Des barres de seuil et des éléments d'hubriserie en fer (clés, plaques de serrure) attestent l'existence de portes destinées à contrôler la circulation entre ces différentes unités. Chacune d'entre elles comporte une ou plusieurs cavités de forme et de taille variables : des caves ou fosses-celliers, d'une part, destinées au stockage de marchandises ou de denrées ; des fosses-ateliers à fond plat, d'autre part, qui abritaient diverses activités artisanales, souvent associées à des structures de combustion (foyers ou plaques foyères). Le sol des bâtiments a livré une multitude d'outils en fer ou en bronze (enclumettes, marteaux, ciseaux, burins, planes, poinçons, gouges, forces, haches et herminettes), associés à des pierres artisanales utilisées en guise d'enclume, de polissoir ou d'aiguiseur. Ils côtoient des centaines de déchets liés au travail du métal (jets de coulée, scories, parois de fours, fragments de moules et de creusets), de l'os (vertèbres de bœuf et andouillers de cerf sciés, déchets de découpe d'anneaux, dés en cours de fabrication) ou encore, des textiles (peson et fusaiöles en terre cuite, alènes, aiguilles et forces en fer).

Certains ateliers sont localisés plus précisément. Dans l'angle sud-ouest du complexe, une petite fosse au contenu charbonneux a livré plus de 150 fragments de creusets et de moules, associés à des scories et limailles de bronze, ainsi qu'à plusieurs outils et déchets de découpe de matière première. Il s'agit, à l'évidence d'un atelier de bronzier, dont les produits en cours de fabrication ont été retrouvés à proximité : des bracelets et des fibules de type Nauheim, notamment, ainsi, sans doute, que des monnaies en bronze frappé. La même fosse a livré un fragment de lingotière de type « moule à flan », qui peut être rapproché d'un coin monétaire en fer retrouvé dans l'angle opposé de la place, venant s'ajouter aux quatre autres exemplaires déjà recueillis sur le site. Le sol de certains bâtiments est jonché de restes de boucherie, crânes, vertèbres et rachis entiers provenant de la découpe primaire des carcasses de bovidés. Leur accumulation coïncide avec des concentrations de piquets qui supportaient vraisemblablement de grandes planches, utilisées comme étal de boucher. Les vestiges d'artisanat de tabletterie reconnus à proximité sont sans doute complémentaires de cette activité, tout comme la découverte, dans les habitats fouillés quelques mètres plus à l'ouest, de centaines de bas de pattes de bovidés, déchets caractéristique des ateliers de pelleterie établis aux abords des boucheries.

La surface de la place a livré plusieurs dizaines de monnaies en bronze et en argent (émissions arvernes et espèces originaires d'autres Cités de Gaule tempérée, de Narbonnaise et de Marseille), mêlées à une quantité équivalente de jetons retaillés dans des panses de vase, vraisemblablement utilisés comme mode de comptage ou de comptabilité. Deux fléaux de balance et quelques poids en plomb complètent ce faciès, caractéristique d'espaces voués aux transactions commerciales. Cette subdivision des bâtiments en unités parallèles et contiguës, combinant « arrière-boutique » pourvue d'ateliers et de celliers, d'une part, « comptoir de vente » ouvert sur la place, d'autre part, témoigne d'un souci de spécialisation et de rationalisation de l'espace disponible qui renvoie directement au modèle des *tabernae* romaines. La complémentarité fonctionnelle qui lie, par exemple, boucherie, pelleterie et atelier de tabletterie, transformation du bronze et travaux de finition, est caractéristique d'une gestion planifiée des activités artisanales que l'on a longtemps cru réservée aux centres urbains de Gaule romaine. Ces boutiques, qui ont livré d'autres mobiliers relevant plutôt de l'activité domestique, correspondaient également au lieu de vie des artisans, des commerçants et de leurs familles. Certains mobiliers dénotent un statut social privilégié : pièces d'armement (fers de lance et boucliers, pour l'essentiel), pendeloques en bronze, fibule en argent, vaisselle importée en

bronze ou en verre, dont la présence contredit le rôle subalterne assigné par César à ces différentes catégories d'artisans - même s'ils exerçaient vraisemblablement pour le compte d'une élite qui résidait à proximité immédiate, dans les corps de bâtiments attenants à la place.

L'ampleur, la cohérence et la longévité de ce complexe, reconstruit à plusieurs reprises entre la fin du 2<sup>e</sup> et le milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., plaident pour un aménagement public, bâti en une seule opération. Elles impliquent un mode de gestion centralisé qui n'est pas sans évoquer celui qui régit les marchés romains de type *forum* ou *macellum*, conçus sur le même modèle : des espaces ouverts encadrés par des enfilades de boutiques (*tabernae*), occupées par des entrepreneurs publics ou privés exerçant sous le contrôle des autorités locales. Sanctuaire, place publique, complexe artisanal et commercial, constituent les entités complémentaires d'un même ensemble fonctionnel et architectural, conçu dès la fondation de l'*oppidum*. Cette planification à grande échelle, régie par un parcellaire opérant la séparation entre les espaces dédiés aux activités publiques et privées, soutient la comparaison avec les plans de certains *fora* tardo-républicains. L'imitation de formes d'urbanisme connues en Gaule méridionale (Glanum) ou en Italie (Cosa), évoquée par César à propos d'Avaricum (*Bell. Gall.* VII, 28), est validée par la comparaison avec les vestiges sous-jacents au forum d'Alésia (BÉNARD 1997).

Les bâtiments d'habitation qui entourent l'espace public (bâtiments A et B) suivent la même évolution. Leur emprise occupe une parcelle entière, délimitée par une clôture palissadée comportant une ou plusieurs entrées. Leur plan d'origine imite fidèlement celui des établissements ruraux, dont ils ne constituent que la transposition en milieu urbain. Il se compose d'un corps de logis principal, environné d'une cour fonctionnelle occupée par plusieurs annexes dédiées aux activités agricoles, au parcage du bétail, aux activités de métallurgie et de boucherie : greniers surélevés sur quatre poteaux, destinées au stockage des céréales, celliers enterrés, abrités par des appentis, citernes à parements de pierre sèche, permettant de disposer en permanence de réserves d'eau potable... Le corps de logis se distingue par ses dimensions imposantes, qui peuvent atteindre jusqu'à 17 m de façade et plusieurs centaines de mètres carrés au sol (bâtiment B). Sa construction repose, à l'origine, sur un bâti de poteaux porteurs, parfois reliés par des sablières basses supportant des murs en pisé ou en torchis. Leur aménagement interne se résume à quelques foyers, cloisons légères, fosses dépotoirs et sols en terre battue, jonchés de remblais détritiques liés à la vie domestique : vaisselle culinaire et de stockage, plaques foyères, chenets, ustensiles de toilette, de filage et de couture... La présence de nombreux biens de prestige (armement, pièces de char, vaisselle en bronze, ustensiles de toilette, parures en métaux précieux, rouelle, vase en lignite, crâne humain) identifient ces bâtiments à des résidences aristocratiques érigées en cœur de ville, à proximité du principal sanctuaire de la Cité. La taille imposante de certains poteaux permet de supposer la présence d'un étage peu élevé, surmonté d'un toit revêtu d'une couverture de chaume ou de bardeaux. La découverte d'éléments d'huissierie en fer, tombés à l'emplacement des portes d'accès aux bâtiments, prouve qu'ils étaient fermés à clé.

En marge de ces bâtiments ont été mis en évidence plusieurs dépôts à caractère particulier : armes et outils entiers, accrochés à la structure des bâtiments après avoir été ployés selon des modalités rituelles bien établies sur les sanctuaires, dépôts d'amphores organisés, disposés en carré ou en cercle, vase miniature associé à une meule brisée et surtout, crânes humains, déposés avec soin au fond de celliers domestique ou de fosses dépotoirs. Au nord du complexe C, une fosse recelait un squelette incomplet (crâne posé sur un bassin, encore relié à deux fémurs en connexion et associé à un troisième fémur isolé), à quelques mètres d'un édicule orné d'une quinzaine de crânes de bovidés et d'équidé. Quelle que soit leur interprétation, ces dépôts témoignent de l'étroite frontière qui sépare, dans les sociétés gauloises de la fin de l'âge du Fer, sphère religieuse et monde profane.

Deux à trois générations après leur construction, dans les années 80-70 avant notre ère, plusieurs bâtiments d'habitation font l'objet de travaux de réhabilitation et d'extension. Certains sont élargis, empiétant légèrement sur l'espace de voirie, tandis que d'autres parcelles sont abandonnées et laissées à l'abandon. Ces remaniements ne relèvent pas de réfections ponctuelles, mais d'un

programme de rénovation de l'ensemble du quartier, qui fait appel à des techniques de construction entièrement nouvelles : solins et empièvements en pierre sèche et surtout, couvertures de tuiles à rebords en terre cuite (*tegulae*) importées d'Italie. Ces tuiles de typologie précoce, caractérisées par un rebord arrondi et une surface engobée de rouge, précèdent de plus d'un demi-siècle l'apparition des premières couvertures en terre cuite d'époque augustéenne. Leur apparition est concomitante de celle des radiers en pierre revêtus d'une chape de pouzzolane concassée imitant les sols en mortier romains de pouzzolane (*terrazzo* ou *cocciopesto*), technique également empruntée au monde romain qui permettait d'assurer la stabilité de bâtiments fortement alourdis par leur couverture et de les isoler contre l'humidité du sol. Le plan des constructions reflète la même influence : les bâtiments s'organisent désormais autour d'une petite cour intérieure, accessible par un porche d'entrée matérialisé par deux poteaux posés sur des dés de calcaire blanc, comparables à des bases de piliers maçonnés.

Cette influence méditerranéenne est soulignée par les nombreux mobiliers retrouvés au sein des bâtiments ou à leurs abords : des deniers républicains, des drachmes, oboles de Marseille et leurs imitations indigènes, témoignent d'intenses contacts commerciaux, qui s'illustrent surtout par les quantités considérables de céramiques d'importation recueillies sur l'*oppidum*. Les quantités d'amphores vinaires italiennes retrouvées dans le quartier s'élèvent à plus de 35 tonnes, pour un nombre de récipients qui peut être estimé à plusieurs milliers d'individus. Elles sont associées à de nombreuses céramiques à vernis noir, ainsi qu'à d'autres types de vaisselle moins courants : vases en bronze importés d'Italie, bols en verre moulé de type *linear cut*, produits sur la côte syro-palestinienne, bol à relief de type « mégarien », fragments de plats à engobe interne et autres céramiques communes italiennes... Ce sentiment de proximité est renforcé par d'autres objets qui révèlent une adhésion plus profonde aux standards de vie gréco-romains. Dès les années 70 av. J.-C., la présence de matériel d'écriture (stylets en os de typologie précoce, boîtes à sceau en bronze) et de graffiti tracés à la pointe sur certains tessons attestent l'usage courant de l'écriture grecque et latine ; deux instruments de chirurgie, un scalpel (*scalptorium*) et une sonde-spatule en bronze (*specillum*), une certaine maîtrise de la science médicale hellénistique. Des parures en métaux précieux soulignent le statut des occupants du quartier, en même temps que les liens privilégiés qu'ils entretenaient avec l'aristocratie romaine. Le sol d'un bâtiment a livré deux fibules en or reliées par une chaînette, vraisemblablement dissimulées, au sein d'une cloison ou un plancher en bois. Étrangères au répertoire des orfèvres indigènes, ces parures introduites en Gaule entre les années 60 et 40 av. J.-C. sont remarquables, en Italie, comme un insigne porté dans la sphère militaire, parfois offert en guise de présent diplomatique (POUX 2007b). Découvert dans un autre bâtiment, un pendant en forme de lunule, appartient à une famille de parures hellénistiques d'origine tarentine. D'autres objets de même origine viennent compléter ce faciès : lampe à huile à perforation centrale, balsamaire en terre cuite, poids de balance romain en basalte poli, clé de coffret en bronze ou peigne en os, permettent d'envisager la présence d'immigrants italiens sur le site dans les trois décennies qui précèdent la conquête ou tout au moins, de populations très fortement acculturées au contact du monde romain.

L'*oppidum* de Corent connaît une occupation beaucoup plus longue que les premiers sondages effectués dans les années 1990 ne le laissent supposer. Les vestiges, qui témoignent d'au moins trois étapes de reconstruction, et le mobilier qu'ils ont livré, recouvrent une séquence ininterrompue, comprise entre les années 120 ou 130 av. J.-C. et les années 50 ou 40 av. J.-C. qui en fait le seul *oppidum* du bassin clermontois occupé durablement avant la conquête césarienne. Ce n'est qu'au milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. qu'apparaissent les premiers signes d'une désaffection de l'*oppidum*. Ils se manifestent par une condamnation de certaines cavités, suivie d'un net recul des quantités de mobiliers liés à l'occupation humaine. Le comblement volontaire des caves et des citernes, effectué de main d'homme et dans un laps de temps très court, n'est suivi d'aucun réaménagement visible. Il s'assortit de dépôts volontaires à caractère rituel ou « propitiatoire », qui soulignent le caractère définitif de cette condamnation. Sa datation est indiquée par la composition des dépôts, dont un petit trésor monétaire retrouvé au fond d'une citerne, composé d'une dizaine de pièces en argent et en bronze émises dans les années 50 av. J.-C. L'occupation du quartier accuse, au-delà de cette date, une nette régression qui se traduit par une chute drastique des pourcentages

de mobilier caractéristiques de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. La soudaineté et la brutalité de l'événement ressortent clairement de la valeur et de l'état de conservation exceptionnels des objets, qui tranchent avec les éléments résiduels généralement retrouvés en contexte d'habitat. Les centaines de bijoux, armes, outils et parures abandonnés par les habitants sur leurs lieux de vie ou sur la voirie, témoignent d'un abandon précipité de l'*oppidum*. L'hypothèse d'un déplacement de populations lié aux épisodes guerriers qui affectent le territoire arverne peu avant le milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. apparaît plus plausible.

### Campagne 2008

Les vestiges découverts cette année obéissent aux mêmes principes de construction, d'organisation, d'orientation et d'évolution que ceux reconnus lors des campagnes précédentes. Ils sont parfaitement intégrés au schéma de trame urbaine mis en évidence au cours des précédentes campagnes, dont la pertinence se vérifie à travers l'alignement des limites de parcelles et des façades de bâtiments sur plus de cent mètres de distance, de l'angle sud-est du sanctuaire aux clôtures palissadées fouillées à l'extrémité nord du chantier (fig.).

Principalement dévolus aux activités domestiques et artisanales, les bâtiments ne diffèrent pas de ceux fouillés lors des campagnes précédentes. Certains d'entre eux (corps de bâtiments F et H) se distinguent par leurs dimensions imposantes et la présence de marqueurs aristocratiques similaires à ceux déjà reconnus dans les corps de bâtiments A et B : à la découverte de vaisselle métallique (gobelet de type Idria), d'un anneau en or, d'un crâne humain et de pièces d'armement (épée, bouclier), s'ajoute celle, plus exceptionnelle en territoire arverne, de plusieurs pièces de char (un anneau passe-guide, deux clavettes et une boîte de moyeu) étroitement concentrées dans un même espace. D'autres bâtiments sont dévolus à un artisanat très spécialisé, à l'exemple d'un atelier de bronzier signalé par l'empreinte d'un billot en place environné de rejets (sels de cuivre, fragments de creusets et moules à alvéoles, lingots, poids), ou encore, d'une fosse comblée de vestiges liés à l'artisanat du plomb (bloc tuyère, creusets en terre cuite, lingot en plomb et polissoir en basalte), rarement attesté sur les sites de l'âge du Fer.

À l'instar de ceux mis au jour lors des fouilles 2005-2007, les bâtiments présentent plusieurs états de construction qui s'échelonnent sur plusieurs générations, de la fondation de l'*oppidum* à La Tène D1a (corps de bâtiments D, G1-G3, F et H) à son abandon dans le courant de La Tène D2 (bâtiments C5, F et G4). La fouille des secteurs les moins perturbés par l'emprise des bâtiments d'époque laténienne et romaine confirme qu'ils succèdent à d'autres vestiges d'habitat structurés, datés de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer, dont l'extension semble s'inscrire dans le même ordre de grandeur (plusieurs hectares).

Certains d'entre eux (corps de bâtiments F et H) se distinguent par leurs dimensions imposantes et la présence de marqueurs aristocratiques similaires à ceux déjà reconnus dans les corps de bâtiments A et B : à la découverte de vaisselle métallique (gobelet de type Idria), d'un anneau en or, d'un crâne humain et de pièces d'armement (épée, bouclier), s'ajoute celle, plus exceptionnelle en territoire arverne, de plusieurs pièces de char (un anneau passe-guide, deux clavettes et une boîte de moyeu) étroitement concentrées dans un même espace. D'autres bâtiments sont dévolus à un artisanat très spécialisé, à l'exemple d'un atelier de bronzier signalé par l'empreinte d'un billot en place environné de rejets (sels de cuivre, fragments de creusets et moules à alvéoles, lingots, poids), ou encore, d'une fosse comblée de vestiges liés à l'artisanat du plomb, très rarement attesté sur les sites de l'âge du Fer. La fouille des secteurs les moins perturbés par l'emprise des bâtiments laténiens confirme qu'ils succèdent à d'autres vestiges d'habitat structurés, datés de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer, dont l'extension semble s'inscrire dans le même ordre de grandeur.

La principale découverte de la campagne 2008 réside dans la mise en évidence d'un vaste bâtiment sur cave, dont l'extrémité occidentale avait déjà été recoupée par la fouille de 2007 (bâtiment C5). Il se présente sous la forme d'une vaste halle longiligne de plus de vingt mètres de

long, encadrée par deux rangées de puissants poteaux. Son emprise au sol est occupée par un vaste creusement excavé dans le substrat basaltique, qui se distingue des caves couramment rencontrées sur les oppida de Gaule interne par sa forme allongée et ses dimensions exceptionnelles : plus de 18 m de long pour 2 m de largeur et autant de profondeur, soit une capacité de près de 80 m<sup>3</sup>. Sa superstructure repose sur un dispositif de poutrage fondé sur des solins en pierre, supportant un plancher qui tenait également lieu de plafond pour la cave sous-jacente, dont l'espace intérieur était compartimenté.

Le mobilier retrouvé dans le remplissage de la cave, principalement composé d'amphores dont le poids cumulé avoisine les 5,6 tonnes de tessons, suggère qu'elle était spécifiquement dédiée au stockage du vin. Rejetées en une seule opération lors du démantèlement du bâtiment, survenu dans le second quart du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère, une vingtaine d'entre elles ont été déposées intactes au fond du creusement. Leur disposition organisée, en association avec des vases écrasés en place, oriente l'analyse vers l'hypothèse d'un dépôt volontaire liés à la condamnation de la cave. La présence de nombreux éléments de vaisselle métallique (fragments de situle, de cruche, de gobelet et de passoire en bronze), d'amphores en situation de dépôt (dont un col sabré) et de nombreux jetons céramiques témoignant de transactions effectuées à cet emplacement, plaident pour un bâtiment voué à l'entreposage, mais aussi, à la vente et à la consommation sur place du vin importé. Cette interprétation peut s'appuyer sur des comparaisons avec certains plans de tavernes semi-enterrées (*cellae vinariae*) reconnus dans le monde romain, notamment à Rome (Porta Flaminia) et à Schwarzenacker en Gaule Belgique. Les dimensions de la cave (qui pouvait accueillir simultanément jusqu'à deux cent amphores) et sa situation en bordure de la place plaident pour un aménagement à caractère public, qui tenait peut-être également lieu de local de réunion pour des corporations d'artisans.

Cette année a également vu la mise en œuvre de prospections géophysiques (mesures de résistivité magnétique AMP), préalables à un nouveau programme d'exploration de l'oppidum sur une plus large échelle. La reconnaissance, au nord et à l'est de la zone fouillée, d'anomalies magnétiques d'orientation et d'organisation cohérentes avec celles des vestiges de l'oppidum laténien déjà dégagés, tend à confirmer qu'il s'étend sur plusieurs dizaines d'hectares. Cette hypothèse sera validée dans le cadre d'un nouveau programme de fouille triannuel envisagé pour 2009-2011, qui portera sur les quartiers situés à l'est du sanctuaire.

## BIBLIOGRAPHIE

**J. BÉNARD**, L'agglomération de l'oppidum d'Alésia à La Tène D2. Un exemple de proto-urbanisation en Gaule. *Revue Archéologique de l'Est* 48, 1997, 119-165.

**M. POUX** (avec la participation de M. DEMIERRE, S. FOUCRAS, M. GARCIA, R. GUICHON, G. VERRIER), Blutige Opfer und Weinspenden in Gallien am Beispiel des spätkeltisch-römischen Heiligtums von Corent (F). In : GROH (St.), SEDLMAYER (O), Blut und Wein. Akten des Kolloquiums am Frauenberg bei Leibnitz (Mai 2005), *Collection Protohistoire Européenne*, éditions Monique Mergoïl, 2007.

**M. POUX** (avec la participation de M. Demierre, M. Garcia, B. Gratuze, K. Gruel, R. Guichon, S. Nieto), Paires de fibules en or du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Autour d'une découverte de l'oppidum de Corent. *Gallia* n°64, 2007.

**M. POUX, S. FOUCRAS**, Du sacrifice au banquet : l'exemple du sanctuaire de Corent (Cité des Arvernes). In : W. VAN ANDRINGA, S. LEPETZ, Le sacrifice animal en Gaule romaine. Actes de la table-ronde de Paris (Museum d'Histoire Naturelle, septembre 2002). *Collection Protohistoire Européenne*, éditions Monique Mergoïl, 2008.

